

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
BÂTIMENT SANITAIRE AU PARC DE LA POINTE-AUX-PINS**

APPEL D'OFFRES No 2025-3-1

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel (ci-après « la Ville ») demande des soumissions pour la rénovation du bâtiment sanitaire du parc de la Pointe-aux-Pins (ci-après les « travaux ») à être livrés avant le 31 octobre 2025.

Les documents d'appel d'offres ainsi que tout document additionnel sont disponibles depuis le 27 mars 2025 par le biais du système électronique d'appel d'offres (SEAO) au www.seao.ca. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions seront reçues **avant 11 heures, le 17 avril 2025**, au bureau du responsable de l'appel d'offres, à l'Hôtel de Ville situé au 700, rue Montcalm à Saint-Joseph-de-Sorel pour être ouvertes publiquement au même jour et à la même heure. Toute soumission reçue après cette date sera refusée.

L'enveloppe scellée devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES No 2025-3-1
SOUSSION – BÂTIMENT SANITAIRE AU PARC DE LA POINTE-AUX-PINS
Nom et adresse du soumissionnaire ».

Toute soumission devra être produite et soumise sur le Formulaire et le Bordereau de prix fourni à cette fin et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et aux documents d'appel d'offres.

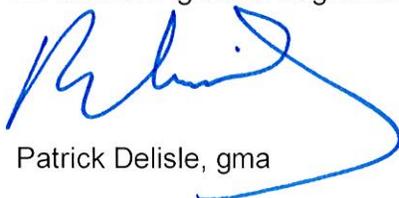
Les soumissions devront être valides pour une période de 60 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions. Les garanties financières et d'autres exigences spécifiques sont inscrites dans les documents d'appel d'offres.

Ce marché est assujetti aux accords territoriaux suivants : ALEC et ACCQO.

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation ni aucun frais de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. De plus, elle se réserve le droit d'adjuger le contrat en tout ou en partie seulement.

Fait à Saint-Joseph-de-Sorel, le 1^{er} avril 2025.

Le directeur général et greffier,



Patrick Delisle, gma